



Communiqué de presse, Paris le 7 juin 2011



## - Réseau des Grands Sites de France - Le label GRAND SITE DE FRANCE Attribué au Grand Site de la Baie de Somme

Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement a signé le 3 juin la décision d'attribution du label « Grand site de France » au Grand Site de la Baie de Somme.

**L'attribution du label « GRAND SITE DE FRANCE » au Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard vient reconnaître la qualité de la gestion et de l'accueil du public dans le respect de l'esprit des lieux et une logique de développement durable menée depuis près de 30 ans.**

La Baie de Somme est le **10<sup>ème</sup> Grand Site de France**.

- **Des paysages et des milieux naturels remarquables sur un territoire façonné par l'homme**

Grands espaces, longues plages, réserves d'oiseaux, nostalgie des stations balnéaires....



Constituée de **marais et d'espaces d'où la mer s'est peu à peu retirée**, la Baie de Somme, vaste triangle de terre et de sable mêlés, est un site où l'eau demeure omniprésente. Elle est née de l'accumulation des sédiments marins résultant des mouvements des cordons littoraux.

Le Grand Site de la Baie de Somme s'étend sur **17 200 hectares** terrestres et maritimes dont 11 180 sont protégés pour leur valeur paysagère au titre de la loi de 1930 (sites classés du Marquenterre, de la pointe du Hourdel et du Cap Hornu). Elle s'insère dans un

vaste ensemble qui s'étend de la vallée de l'Authie à celle de la Bresle sur près de 70 km. S'y succèdent **dunes blanches et grises, prairies humides, marais tourbeux, bocage et plans d'eaux**. De cette juxtaposition de milieux variés vient une grande **diversité biologique** internationalement reconnue (site Natura 2000, site Ramsar, Réserve naturelle). Transformée par l'homme au cours des dix derniers siècles en zones cultivables et en pâturages, la Baie de Somme raconte **la conquête des terres sur la mer**.

De la ville haute de Saint Valéry-sur-Somme à Cayeux sur mer en passant par Le Crotoy, son **patrimoine bâti** est également remarquable et varié : urbain et monumental, balnéaire mais aussi rural.

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)



Fort de ces atouts et de la mode des bains de mer, le tourisme s'y est développé dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les **années 1990**, l'ouverture du tunnel sous la Manche et de l'autoroute A 16 signent la **renaissance touristique** de la Baie. Préservée jusque-là, la Baie de Somme était en parfaite adéquation avec les attentes des nouveaux visiteurs en matière de tourisme, de nature et de développement durable. **L'enjeu est dès lors de la préserver tout en accompagnant son essor.**



Désormais devenue une véritable destination écotouristique, la Baie de Somme accueille chaque année près de **2 millions de visiteurs !**

- **Une gestion exemplaire**

Créé dès 1974, le syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard œuvre dans le sens d'un **tourisme d'échange et de partage** et a fait du « **Tourisme de Nature** » l'image de marque du site. Il a mis en place le projet « Baie de Somme vivante », instauré des parcours pédagogiques et des visites guidées par des ornithologues. Il gère des lieux de découverte de la biodiversité, valorise les savoir-faire locaux, soutien les activités agricoles traditionnelles tel le pâturage ovin dans les zones humides.

Lancée en 2002 l'Opération Grand Site a également permis de **réhabiliter des secteurs naturels très sensibles**, de lutter contre l'érosion de milieux instables et fragiles, d'œuvrer pour la **réouverture des grands paysages de la baie** et de trouver des réponses en terme de **maîtrise des flux**. Le site est pionnier en matière **d'écomobilité** avec près de 200 km de voies cyclables, de nombreux relais vélos, des liaisons en train ou en bateau.

Les gestionnaires du Grand Site ont mené ces actions en collaboration avec l'Etat, la Région Picardie, le Conservatoire du Littoral, le Département de la Somme et en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs sociaux et économiques du territoire.

La Baie de Somme est désormais une destination reconnue pour ses paysages et ses milieux naturels remarquables et une offre de services aux visiteurs en cohérence avec sa vocation nature.

#### **Le label « Grand site de France »**

Pour **reconnaître la qualité de la gestion et de la préservation d'un site**, l'Etat a mis en place le label GRAND SITE DE FRANCE. **Ce label, très exigeant et désormais inscrit dans le code de l'environnement**, est géré par le ministère en charge de l'écologie. Il est attribué pour une durée de six ans renouvelable.



#### **A propos du Réseau des Grands Sites de France**

Le Réseau des Grands Sites de France, association créée en 2000, regroupe aujourd'hui 37 Grands Sites : **des paysages exceptionnels, fragiles, protégés**, connus et reconnus de tous. Leurs responsables partagent les valeurs du **développement durable** et une même ambition : révéler, servir et transmettre " **l'esprit du lieu** " particulier à chaque Grand Site. Le Grand Site de la Baie de Somme est membre du Réseau des Grands Sites de France.

**Contact presse : LP Conseils**

Marie-Laure Walckenaer

01 53 26 42 10

[marielaure@lp-conseils.com](mailto:marielaure@lp-conseils.com)

**Contact Réseau des Grands Sites de France**

Anne Vourc'h

01 48 74 39 29

[annevourch@grandsitedefrance.com](mailto:annevourch@grandsitedefrance.com)

[www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)